**Critères de présélection et de sélection en vue d'une inscription en Master Psychologie Clinique et Psychopathologie**

**Année 2019-2020**

Capacité d'accueil du Master MPCP : **15 étudiants**

Phase 1 : **la Présélection** (Juillet 2019)

15 candidats seront présélectionnés et 4 autres constitueront la liste d’attente. Les critères sont les suivants :

1/ Le candidat doit être titulaire d'une *Licence* en psychologie (aucune autre licence n'est acceptée)

2/ Le n*ombre d’années* effectuées par le candidat pour obtenir la Licence doit être de quatre ans au plus : un seul redoublement est toléré.

3/ La m*oyenne générale de la licence* (sur les trois années de la Licence). Les 15 candidats ayant obtenus les meilleurs scores seront présélectionnés. 4 autres candidats seront inscrits sur la liste d’attente. (Joindre un relevé de notes)

*Important* : Répondre à l’ensemble de ces critères est nécessaire mais non suffisant pour être sélectionné en Master.

Important : les étudiants figurant sur la liste d’attente doivent également déposer leurs relevés de notes.

Phase 2 : **la sélection** (Septembre 2019)

Le comité de sélection se réunira à la rentrée, examinera les relevés de notes et établira la liste des candidats présélectionnés (15) ainsi qu’une liste d’attente.

La sélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

1/ La conformité de la déclaration du candidat ; La moyenne des trois années de la Licence en psychologie et le nombre de redoublements (s’ils ont eu lieu). L’administration procèdera à la vérification. Toute fausse déclaration entrainera le rejet du dossier.

2/ Une attention particulière sera accordée

 -Aux notes obtenues par le candidat dans les matières de la sous-spécialité psychologie clinique et psychopathologie.

 -A la note obtenue par le candidat dans le rapport de stage et/ou le TER (troisième année de la licence)

A l'issu de cette procédure, les candidats sélectionnés seront déclarés admis en Master Psychologie Clinique et Psychopathologie. Les étudiants classés en liste d'attente peuvent intégrer le Master en cas de désistements de candidats sélectionnés. L'intégration est conditionnée par le rang de classement sur ladite liste.

Samia Smida

Coordinatrice du Master 1 Psychologie Clinique et Psychopathologie

Présidente du comité de sélection à l'entrée en Master 1 Psychologie Clinique et psychopathologie